

L'UFME poursuit sa mobilisation et dévoile son Manifeste en faveur d'une politique durable de rénovation des logements

3 propositions pour massifier les travaux d'amélioration énergétique

L'environnement est le défi du siècle et les enjeux sont majeurs en France notamment pour le secteur du bâtiment. Responsable de près de la moitié de la consommation énergétique nationale et de 23 %* des émissions de gaz à effet de serre, il est primordial qu'il réduise son impact carbone conformément aux engagements européens, en priorisant l'éradication des passoires énergétiques, qui concernent plus de 15 %** des logements. En parallèle, le secteur du bâtiment doit assurer sa pérennité face à une crise qui perdure (baisse du pouvoir d'achat, instabilité politique), ayant déjà causé la perte de 25 000 postes depuis 2023.

Massifier la rénovation thermique des bâtiments est le principal défi du secteur, nécessitant un climat institutionnel de confiance et de stabilité pour encourager les Français à s'engager pleinement. Face à l'efficacité relative de la politique de soutien menée jusqu'à présent, et dans la continuité de sa lettre ouverte adressée au Président de la République en janvier dernier, l'UFME (Union des Fabricants de Menuiseries) se mobilise.

Dans le cadre des débats autour du projet de loi finances 2025, l'UFME adresse aux décideurs publics son Manifeste structuré autour de **trois propositions majeures, complémentaires et facilement applicables pour soutenir la rénovation thermique** en vue de la massification des travaux d'amélioration énergétique des logements. Ces propositions répondent à trois principes - **simplification, accompagnement et anticipation** - et **n'engendrent aucune augmentation pour les finances publiques** :

1. **Stabiliser l'assiette de travaux éligibles à la TVA à 5,5 % ;**
2. **Réengager pleinement les Français par une stabilisation de MaPrimeRénov' ;**
3. **Inclure les dimensions d'adaptation au changement climatique et de santé dans les politiques de soutien à la rénovation énergétique des logements.**

*« Le projet de loi de finances 2025 est actuellement examiné au Parlement. L'UFME, qui représente la filière des portes et fenêtres, se mobilise pour porter des propositions concrètes afin de massifier les travaux d'amélioration énergétique au sein des logements. **L'objectif est d'adapter la politique de soutien à la rénovation énergétique pour être en phase avec la réalité du parc immobilier**, et produire des résultats à la hauteur des enjeux environnementaux et économiques des logements.*

*Alors que le pays doit concilier urgence climatique et sérieux budgétaire, **l'UFME se place en partenaire et porteur de solutions pour que chaque euro produise un maximum d'effets**. Notre filière possède tous les atouts nécessaires pour relever le défi de la transition énergétique et créer le déclic au sein des ménages en leur redonnant confiance : **des entreprises de proximité qui connaissent leur métier et le marché, un produit identifié et populaire auprès des ménages, et des pouvoirs publics qui mobilisent des aides.***



Crédit photo Charles Marion

*Ces propositions sont également essentielles pour soutenir l'ensemble de la filière. Nous prévoyons **une baisse d'activité de plus de 10 % sur l'année 2024 par rapport à l'année 2023**. Pour relancer les marchés de l'amélioration de la performance thermique des logements, **l'accélération des opérations de rénovation énergétique est primordiale puisque 75 % des chantiers concerne la rénovation, dont 68 % la rénovation résidentielle.** »*

Bruno Cadudal, Président de l'UFME

* Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires - Données 10/2022

** Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires - Données 01/2023

1. Stabiliser l'assiette de travaux éligibles à la TVA à 5,5 %

Ce taux incitatif à 5,5 % est l'outil central à l'amélioration de la performance énergétique des logements, il est **indispensable de le maintenir en l'état**. La modification de ses contours, ou sa suppression totale, enverrait un message négatif aux ménages, pour lesquels le coût est le premier facteur décourageant pour entreprendre des travaux énergétiques. Cela **contribuerait à en réduire le nombre, et donc à baisser les revenus de l'État, et encouragerait un plus grand recours au travail dissimulé**.

2. Réengager pleinement les Français par une stabilisation de MaPrimeRénov'

L'UFME propose quatre actions simples pour poursuivre la dynamique de perfectionnement de la formule réformée de MaPrimeRénov' :

- Assouplir le Parcours Accompagné pour le transformer en un « **passport de la rénovation énergétique** » dédié aux logements individuels de classes énergétiques D, E, F et G. Cette action permettrait aux ménages de réaliser, sur une période pouvant aller jusqu'à trois ans, l'ensemble des travaux préconisés par Mon Accompagnateur Rénov'. Ils **procéderaient de manière méthodique et en priorité à la rénovation du clos et couvert, dont le remplacement des parois vitrées**.
- **Ajuster le fonctionnement du Parcours Simple, accessible aux logements déjà considérés comme performants (classes A à C)** afin de répondre au mieux aux besoins des Français et d'homogénéiser les gestes éligibles. Il est nécessaire de maintenir les mesures transitoires mises en œuvre pour la rénovation par gestes et d'aligner la liste des gestes éligibles du Parcours Simple sur celle du Parcours Accompagné, qui est plus inclusive. À titre d'exemple, le changement de fenêtres à double vitrage de première génération est éligible au Parcours Accompagné mais ne l'est pas au Parcours Simple.
- Continuer les travaux engagés par le précédent gouvernement visant à **simplifier les démarches administratives de MaPrimeRénov'** afin de lever les derniers freins.
- **Sanctuariser le budget alloué à MaPrimeRénov'** après l'annulation de crédit et l'affirmer sur un fonctionnement **sans conditions de ressources** afin d'atteindre les objectifs européens en matière de décarbonation.

3. Inclure les dimensions d'adaptation au changement climatique et de santé dans les politiques de soutien à la rénovation énergétique des logements

L'isolation des logements, en **améliorant le confort d'été et d'hiver**, favorise des **économies sur les coûts énergétiques** tout en **réduisant les émissions de carbone**. Elle est gage également de **bénéfices pour la santé publique**. Dans une approche plus globale des dépenses publiques, il est essentiel de relever que l'investissement dédié à la rénovation énergétique permet de réaliser, dans d'autres domaines, des économies, voire des gains substantiels. Le Baromètre français des bâtiments sains 2024 indique ainsi que :

- le mal logement engendre 1 milliard de dépenses de santé directes et 20 milliards d'euros de coûts indirects (absentéisme, congés maladie, pertes de productivité),
- la rénovation énergétique d'ampleur des logements pourrait entraîner plus de 750 millions d'économies pour le système de santé.

L'installation de fenêtres double vitrage de nouvelle génération, dotées de performances énergétiques élevées et équipées de technologies de filtration UV, assurent une réelle amélioration du confort d'été dans le logement.

La synthèse du Manifeste est disponible auprès du service presse ou en téléchargement sur ufme.fr

A propos de l'UFME :

L'UFME (Union des Fabricants de MEnuiseries) représente la filière des portes et des fenêtres. Comptant 167 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national, elle a pour vocation d'accompagner et de défendre les intérêts des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries, ainsi que les professions complémentaires à ces métiers. Composée de trois commissions (technique, sociale & formation et communication), l'UFME s'attache à représenter les intérêts des professionnels de la menuiserie en encourageant la promotion de menuiseries françaises de qualité, en proposant une offre de formations étoffée et en s'impliquant dans le suivi actif des grandes thématiques techniques. Par son dynamisme et l'expertise de ses membres, l'UFME participe aux débats d'actualité autour du secteur de la construction et de la rénovation des logements. www.ufme.fr – www.choisirmafenetre.fr